

	REGLEMENT Championnat de l'Orne Jeunes	COMMISSION JEUNES 2023-2024 Organisateur : CODEP61
---	---	---

Les championnats de l'Orne jeunes se déroulent sur un week-end et s'adressent aux catégories poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors pour les cinq tableaux (simple dames, simple hommes, double dames, double homme et double mixte).

1) Inscription

Les inscriptions doivent être effectuées via le site www.badnet.org.

Date limite : 10 jours avant la compétition (le jeudi de la semaine précédente, avant minuit)

Tout joueur devra être licencié à la date d'inscription.

La participation est de 3€ par tableau.

Le paiement des inscriptions s'effectuera en fin de saison et non pas au moment des inscriptions (une facture globale sera envoyée à chaque club par le trésorier du Codep).

Tous les joueurs pourront être retenus quelque soit leur classement. La règle des « x16 » ne s'appliquant pas aux Championnats Départementaux.

2) Catégories

Les championnats de l'Orne jeunes sont ouverts aux catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors.

Tout joueur peut s'inscrire soit dans sa catégorie d'âge soit dans la catégorie d'âge supérieure. Si un joueur souhaite jouer deux catégories supérieures à la sienne, sa demande devra être validée par la Commission Jeunes.

3) Déroulement de la compétition

Le Juge Arbitre de la compétition sera Julie HOULETTE.

Le volant officiel sera : YONEX AEROSSENSA 30

Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

Les têtes de série sont déterminées à l'aide du CPPH au moment du tirage.

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

Les catégories benjamins, minimes, cadets et juniors jouent sur un terrain standard.

Les poussins, suivant le règlement fédéral, jouent sur un terrain adapté (sans couloir du fond et avec filet plus bas)

Les matchs de simple se disputeront en poules de 3 ou 4 avec un ou deux sortants par poule. En double et en mixte, les rencontres se dérouleront par poule si cela est possible ou en élimination directe.

Dans chaque tableau, le vainqueur ou la paire vainqueure sera qualifié(e) pour le championnat de Normandie. Un match pour la troisième place sera joué entre les perdants des demi-finales pour déterminer le troisième.

La compétition se déroule sur un seul week-end. Les tableaux de double hommes, double dames et double mixte se dérouleront le samedi. Dans la mesure du possible, les tableaux seront disputés en poules mais si besoin est certains tableaux pourront être disputés en élimination directe.

Les tableaux de simple auront lieu le dimanche. Dans la mesure du possible, les tableaux seront disputés en poules mais si besoin est certains tableaux pourront être disputés en élimination directe.

Une tenue conforme au règlement fédéral en vigueur est exigée.

4) Accès au plateau de jeu

Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers des joueurs (en tenue correcte), les officiels techniques et les membres du comité d'organisation.

Le conseil aux joueurs entre les points et lors des interruptions normales du jeu (entre les sets et au milieu des sets) est autorisé pour les tableaux de toutes les catégories.

5) Volants

Les volants en plumes sont recommandés pour les joueurs à partir du classement D. Les joueurs non classés et classés P jouent avec des volants en nylon (sauf si les deux joueurs sont d'accord pour jouer en volant plume)

Les volants sont fournis par les joueurs. Chaque joueur doit venir sur le terrain avec un ou plusieurs volants neufs.

6) Récompenses

Les tableaux finaux sont récompensés par le CODEP 61 sous forme de médailles jusqu'aux demi-finalistes. En cas de poule unique, seuls les 3 premiers sont récompensés (sauf en cas d'une poule unique de 3 joueurs, dans ce cas-là, seuls les 2 premiers sont récompensés).

7) Lieu

Les lieux de rencontre sont définis en début d'année. Les clubs peuvent s'inscrire lors de l'Assemblée Générale en début de saison ou en contactant directement le CODEP 61.

8) Sanctions

En cas de WO d'un joueur après le tirage au sort et sans certificat médical, les droits d'inscription restent dus.

Tout joueur engagé ne se présentant pas le jour de l'épreuve devra justifier de son absence par un certificat médical qu'il devra adresser sous 5 jours au Juge Arbitre de la compétition.

Tout joueur qui n'enverra pas de certificat médical risquera les sanctions prévues par la FFBad.

Ne seront pas considérés comme WO les joueurs ayant prévenu avant le tirage.

9) Droit à l'image

En acceptant le présent règlement, le participant à la compétition autorise, à titre gratuit, le Comité à publier les photographies/diffuser les images prises de lui sur les outils de communication de la Ligue. Dans le cas contraire, un courrier doit être adressé préalablement à la compétition.